

RENTRÉE SOLENNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

—  
ACADÉMIE DE NANCY.  
—

RENTRÉE SOLENNELLE

# DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

## L'ÉCOLE DE MÉDECINE

ET DE PHARMACIE

DE NANCY,

Le 20 Novembre 1860.



NANCY,

IMPRIMERIE DE V<sup>c</sup> RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

Rue du faubourg Stanislas, 3.

1860



# RAPPORT

SUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1889-90,

PRÉSENTÉ PAR M. Ed. SIMONIN

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

AU

CONSEIL ACADÉMIQUE

DANS LA SESSION DE NOVEMBRE 1890.

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Le Conseil Académique de Nancy a consacré plusieurs séances, lors de sa session en juin dernier, à un examen sérieux et prolongé des questions qui se rapportent à l'organisation des Ecoles de médecine et de pharmacie. Les principes exposés par l'Ecole de Nancy, dans un travail ordonné par S. E. le Ministre de l'Instruction publique, ont obtenu l'assentiment du Conseil et ont été reproduits dans le rapport de sa commission. Ces faits sont tout récents et comme il ne semble pas possible que les vœux exprimés par toutes les Ecoles de médecine, avec un ensemble qui en révèle l'importance, ne motive, prochainement, une étude approfondie au sein du Conseil impérial, il ne

paraît point nécessaire de reproduire, en ce moment, les considérations émises soit par l'École, soit par le Conseil Académique, depuis plusieurs années.

Je vais donc me borner, dans un court rapport, à l'indication des faits principaux qui se sont produits en 1859-60, en exprimant de nouveau la pensée que ces faits ne peuvent avoir beaucoup d'intérêt pour les personnes qui n'ont pas le devoir de les étudier.

Mais auparavant, permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler la perte considérable faite par l'École de Nancy dans la personne de l'un de ses Professeurs titulaires.

Au mois de mars dernier j'ai cherché, devant la tombe de M. Laurens, à retracer le noble caractère de notre collègue, en faisant connaître à ses concitoyens de Saint-Mihiel plusieurs faits dont le souvenir devait honorer la mémoire de notre ami. La presse a déjà reproduit cette appréciation et je dois, dans cette réunion, me borner, plus spécialement à rendre hommage au talent du jeune professeur. M. le docteur Laurens était un homme honorable, loyal et très-ferme dans le devoir ; apte à tous les genres de recherches intellectuelles, il brillait dans l'exposition toujours judicieuse, exacte et claire des sujets qu'il était appelé à traiter. Bien que M. Laurens n'ait produit aucune œuvre définitive, sa mort a été une perte pour la science. Forcé, en effet, par les exigences de ses mandats de s'occuper, successivement, d'anatomie et de physiologie, de botanique et de physique, de matière médicale et de thérapeutique, notre laborieux collaborateur allait seulement recueillir les fruits scientifiques de ses nombreux efforts. Mais bien que sa carrière ait été arrêtée fatalement, M. Laurens doit rester dans votre souvenir comme un professeur éminent. C'est à lui, en grande partie, que l'École de médecine de Nancy doit le mérite d'avoir pu, de 1850 à 1855, satisfaire à toutes les exigences créées par les besoins de l'enseignement scientifique qu'elle avait, à cette

époque, élevé à un niveau satisfaisant avec les seules ressources de son personnel enseignant.

La chaire laissée vacante par M. Laurens a été occupée, à titre provisoire, pendant le semestre qui vient de finir, par M. Delcominète, professeur suppléant.

Des faits de l'exercice écoulé les plus importants, en apparence, sont ceux qui concernent le nombre des élèves et celui des inscriptions.

Soixante-trois élèves ont pris à Nancy, 163 inscriptions et ces chiffres prouvent que non-seulement il y a eu arrêt dans la diminution observée partout, depuis quelques années, dans le nombre des étudiants en médecine, mais aussi qu'un mouvement ascensionnel a commencé de nouveau. Fort de la prospérité actuelle de l'Ecole, je crois devoir dire la vérité tout entière au sujet du nombre des élèves, dans les Ecoles de médecine et de pharmacie, qui paraît, à tort, à quelques personnes, l'indication principale de la valeur d'un établissement de cet ordre. Sans aucun doute, il importe que le nombre des étudiants soit assez considérable pour assurer dans chacun des cours l'émulation parmi les élèves, et pour permettre aux Professeurs d'élever à un degré suffisant le niveau scientifique de leur enseignement. Mais lorsque ces résultats importants sont assurés, il n'y a plus lieu de se préoccuper du chiffre des élèves, et il faut même redouter que leur nombre ne devienne trop considérable, car alors les avantages inhérents aux établissements régionaux disparaîtraient, et chaque élève n'étant plus guidé personnellement par ses professeurs, à tous les degrés de la hiérarchie de l'enseignement, serait rejeté dans la foule et par conséquent dans un isolement intellectuel.

Ce résultat, il est vrai, ne peut être observé à Nancy ; la circonscription académique ne comprend que quatre départements et cette partie de la France ne peut fournir indéfiniment de très-nombreux élèves, car pour obtenir ce

résultat, d'année en année, il faudrait exciter, outre mesure, la vocation médicale, ce qui, en donnant un nombre de praticiens supérieur aux besoins du pays, pourrait entraîner au grand détriment des populations, et par des motifs faciles à deviner, l'abaissement de la dignité de la profession médicale. On doit donc observer, dans des périodes de temps assez restreintes, des oscillations notables dans le nombre des étudiants, et depuis un quart de siècle nous l'avons vu à Nancy passer de 25 à 75.

Si l'on tient compte des faits locaux et si d'autre part il est prouvé, avec la plus complète évidence, que, désormais, tous les élèves en médecine ne peuvent plus recevoir dans quelques grands centres, seulement, l'instruction telle qu'elle est comprise aujourd'hui ; si l'on est convaincu que c'est dans des centres secondaires que près de la moitié des étudiants doit aujourd'hui apprendre l'anatomie, et voir de près les malades, la question du budget des Ecoles de médecine ne motivera plus, à l'avenir, de bien longues discussions. Le bon sens, en effet, ne peut exclure les Ecoles de médecine des conditions dans lesquelles se trouvent les autres Ecoles du gouvernement. Si dans celles-ci, à raison des besoins reconnus dans les diverses administrations, le nombre des élèves subit une réduction momentanée, il ne vient à l'esprit de personne de restreindre les ressources du budget relatif à l'enseignement, et par conséquent de diminuer la valeur de l'instruction. Nul ne pense que les élèves en cours d'études doivent être moins savants parce qu'ils sont moins nombreux. Il faut que l'on sache donc partout, aujourd'hui, que les Ecoles de médecine et de pharmacie ne doivent pas songer à briller par un accroissement indéfini du chiffre de leurs élèves, qu'elles doivent même se garder d'en accroître fatalement le nombre et songer que leur mérite réel se trouve dans la valeur de l'instruction donnée aux étudiants d'une circonscription définie.

Cette dernière pensée me ramène, à vous parler du travail des élèves de Nancy, durant la dernière année. Vous connaissez si bien, Messieurs, les détails et l'ensemble du système disciplinaire emprunté par l'Ecole de Nancy aux grands établissements de l'État, qu'il me paraît superflu d'arrêter votre attention sur les réglemens, et qu'il me semble plus utile de vous montrer, tout de suite, les avantages de ce système, en vous exposant les résultats principaux des examens de fin d'année. Sur 29 élèves qui ont été en mesure d'aborder ces épreuves trois seulement ont été ajournés. Ces excellents résultats doivent certainement être rapportés aux réglemations intérieures qui assurent à la fois l'assiduité et le travail. Comme corollaire de ce qui précède, il faut ajouter que deux élèves ont été privés d'inscription pour cause d'absence aux cours. Pour accroître la somme du travail individuel, l'Ecole a porté, récemment, une grande attention sur les conférences dont j'ai cherché, lors de la séance de novembre 1859, à vous expliquer le mécanisme et pour l'an prochain elle a fixé, avec soin, le jour de ces exercices, afin que les élèves pussent en profiter d'une manière plus certaine encore que par le passé.

Si des résultats annuels, nous passons, Messieurs, aux examens professionnels, nous trouvons, dans les faits relatifs aux sessions de septembre dernier, la preuve de la justesse de certaines idées émises par l'Ecole dans son travail de juin 1859 (1). En remarquant que presque tous les élèves de Nancy suivent honorablement la voie du doctorat, il est prouvé par cela même que l'enseignement peut s'appliquer à la fois à cette catégorie d'élèves comme à celle qui ambitionne seulement le titre d'officier de santé.

En septembre 1860, deux candidats se sont inscrits pour l'obtention de ce dernier titre et l'un d'eux reçu, déjà, dans

(1). V. De l'organisation des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie. Nancy, 19 juin 1860. Brochure in-8° de 82 pages.



un autre centre académique s'est présenté en vue d'un changement de résidence. Dans cette même session, 43 sages-femmes ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle. Dans la session ouverte, quelques jours après celle dont il vient d'être question, pour les candidats aux titres de pharmacien et d'herboriste, le nombre des candidats a été également fort restreint. Deux pharmaciens seulement ont reçu leur diplôme et aucun examen d'herboriste n'a eu lieu.

Toutefois, Messieurs, ne regrettons pas la foule absente des candidats aux titres de pharmacien, pas plus que nous ne devons désirer le grand nombre de candidats au titre d'officier de santé. Le chiffre des praticiens des divers ordres doit se proportionner sagement aux vides qui se produisent soit dans la pratique de la pharmacie soit dans la pratique médicale. Le rôle de médecin s'accroît et se développe de plus en plus ; il ne se borne plus au soulagement et à la guérison des individus ; le médecin devient le conseiller indispensable dans une foule de questions administratives et sociales et, par cela seul, on peut juger combien les progrès de la médecine ont été étendus et féconds. En songeant aux exigences multiples imposées de nos jours à la profession médicale, on s'aperçoit qu'il ne faut pas trop d'appelés, parce qu'il n'est pas possible qu'il y ait une foule de vrais élus, au point de vue de la science et de la moralité. Chacun, disait tout récemment M. Dumas, est libre de sortir de sa caste, celui-ci pour monter, celui-là pour descendre, et il ajoutait un mot qui nous paraît devoir être présent à l'esprit des praticiens, et qui, aussi, ne doit pas être oublié au point de vue de leur recrutement : c'est le travail et le mérite qui assigne le rang, c'est la dignité de la vie qui le conserve.

---